

CONVENTION DE PARTENARIAT à Bordeaux, le 1^{er} juin

#emploi #formation #entreprises

Le Réseau des ARIA de France et IFRIA France s'engagent en faveur de l'emploi, de la formation et de l'orientation au service de l'industrie agroalimentaire

C'est à l'occasion de la rencontre annuelle du Réseau des ARIA de France, Associations Régionales des Industries Alimentaires, et de l'association IFRIA France, Instituts de Formation Régionaux de l'Industrie Alimentaire, à Bordeaux les 1^{er} et 2 juin qu'est entériné un projet de collaboration d'envergure pour le secteur agroalimentaire dans les régions. Plus de 57 000 postes sont à pourvoir dans l'industrie alimentaire pour 2017 (+7% vs 2016)* dont 1/3 ne trouveraient preneurs par manque d'adéquation entre le profil des candidats et les critères recherchés. Des actions conjointes de promotion des métiers et d'accompagnement par la formation, menées dans toutes les régions, sont indispensables pour la survie et le développement de tout un secteur de l'industrie française.

L'ARIA a pour vocation la valorisation, la promotion et l'attractivité de la filière, et pour mission de répondre aux enjeux de recrutement, d'emploi et de durabilité. L'IFRIA, CFA « sans murs » promeut une offre de formation en apprentissage et de formation continue, spécifique à la filière. Elles mènent, chacune sur leur territoire, des actions complémentaires envers les entreprises, le grand public et les partenaires du secteur.

Renforcement des synergies en faveur de la compétitivité des entreprises et de l'emploi



De gauche à droite

Jacques RASSAT, Président de l'Association IFRIA France
Serge HINCKER, Président du Réseau des ARIA de France

Les Présidents et Directeurs des structures régionales membres des deux entités – soit une 60aine de professionnels – se retrouvent chaque année pour deux jours d'échanges collaboratifs, ateliers de travail au profit de l'essor de la filière, du développement des bonnes pratiques et de l'emploi. En 2017, Bordeaux les accueille.

La convention d'engagements comprend 5 grands axes

(Illustrations : actions menées en PACA)

- **Renforcer les échanges pour un meilleur maillage territorial** > exemple : réfèrent unique (ARIA – IFRIA) pour chaque entreprise de l'agroalimentaire
- **Mutualiser des moyens pour une plus grande efficacité** > organisation des AG au sein d'un unique Congrès annuel de l'industrie agroalimentaire régionale
- **Collaborer dans le respect de leurs champs d'intervention respectifs**
- **Porter des projets communs au regard des besoins des entreprises** > programme commun de maintien dans l'emploi de personnes handicapées (ateliers collectifs, accompagnements individuels d'entreprises)
- **Cœuvrer auprès des parties prenantes de l'emploi, de la formation et de l'orientation** > instances membres du Bureau opérationnel du *Campus des métiers et des qualifications des agrosociétés, de l'agroalimentaire et de l'alimentation de détail* de PACA

Emploi, formation et promotion des métiers : constats et besoins

Avec 57 018 projets de recrutements identifiés pour l'année 2017 (+7% vs 2016)*, **l'industrie alimentaire concentre plus d'1/3 des projets de recrutements dans l'industrie en France**. Mais 37,5% d'entre eux sont jugés « difficiles », en raison, selon les recruteurs, de l'inadéquation des profils des candidats en termes d'expérience, de compétence ou leur manque d'appétence pour le secteur. Promouvoir la formation professionnelle, initiale ou continue, via des cursus classiques ou par apprentissage, devient essentiel pour l'avenir du secteur et celui des entreprises qui le portent. En France, près de 17 700 entreprises** relèvent de l'industrie alimentaire ou agroalimentaire (77% de TPE et 21% de PME) dépassant les 427 000 emplois**. Par manque de ressources et de compétences, certaines d'entre elles ne peuvent honorer leur carnet de commande, sont freinées dans leur développement ou prévoient une baisse d'activités, alors que le taux de chômage en France peine à remonter.

* source : [statistiques pôle Emploi](#)

**Chiffres ANIA - conférence de presse économique du 4.04.17 (sources INSEE 2015, Agreste 2013, ACOSS 2015 hors artisanat commercial).

Convaincus que l'apprentissage et la formation sont des leviers centraux de la performance des entreprises, le réseau des ARIA de France et l'IFRIA France souhaitent, par cet engagement solennel, démultiplier dans toutes les régions des actions conjointes. Certaines déjà menées comme en PACA ou en Nouvelle-Aquitaine présentent d'excellents résultats : des emplois pourvus, des collaborateurs satisfaits, des entreprises qui se développent.

En Nouvelle-Aquitaine, exemple d'action réussie

« Un achat : bon pour vous, bon pour l'emploi ! »

Les entreprises adhérentes au club commerce de l'ARIA sont engagées dans une démarche collective de valorisation des produits des entreprises sous l'angle RSE (notamment sur les volets économiques et sociaux) avec un message fort, lisible et évident : « *un achat bon pour vous, bon pour l'emploi* ». Lors de l'événement Bordeaux So Good #2016, l'IFRIA et l'ARDIA faisaient la promotion des produits *Signé Aquitaine* et des métiers des entreprises qui les fabriquent, quizz et animations à l'appui. Objectif : démontrer que l'agroalimentaire propose des métiers identiques et valorisant comme toutes les autres industries - de la production au marketing, en passant par la gestion et la logistique....



A propos du Réseau des ARIA de France

Objectif : révéler les potentiels des entreprises françaises de l'agroalimentaire en fédérant les actions des ARIA aux côtés de l'ANIA. Il assure la coordination et la cohérence entre les niveaux régionaux et nationaux des actions menées ; Il amplifie, par la mutualisation et le partage, la valeur des actions des ARIA pour construire ensemble une spécificité de l'agroalimentaire français et accompagner son développement ; Il accroît et fait reconnaître les forces des PMI agroalimentaires françaises ; Il installe et maintient entre les ARIA une relation à la fois exigeante et confiante ; Il contribue à mobiliser les financements nécessaires. www.reseaudesariadefrance.com

A propos de l'Association IFRIA France

Présents aujourd'hui dans 9 Régions et bientôt sur l'ensemble du territoire, les IFRIA sont des organismes de formation, gestionnaires de centres de formation d'Apprentis. Associations paritaires, émanation des branches professionnelles, les IFRIA ont vocation : à répondre aux besoins des entreprises de la filière alimentaire par une écoute et une compréhension des problématiques rencontrées en matière d'emplois et de formations dans les domaines spécifiques à l'Alimentaire (métier, process, produits) ; à développer l'alternance (apprentissage, contrats de professionnalisation, ...) sur l'ensemble de la filière de formation ; à former les demandeurs d'emplois aux métiers de l'Alimentaire ; à promouvoir les métiers de l'Alimentaire. www.ifria.fr